



L'autonomisation d'éleveurs en Cuma : entre pragmatisme économique, activation de processus écologiques et perte de confiance

Véronique LUCAS¹, Pierre GASSELIN²

¹ FNCUMA – UMR Innovation

² INRA-SAD – UMR Innovation

E-mail auteur correspondant : veronique.lucas@supagro.inra.fr

Résumé

Des éleveurs laitiers conventionnels en Cuma mettent en œuvre de nouvelles pratiques pour développer leur autonomie. Cette communication vise à rendre compte d'une recherche à l'interface entre sociologie et agronomie-système pour comprendre les déterminants et modalités de cette quête d'autonomie. Des entretiens avec 22 éleveurs laitiers membres de cinq Cuma de différentes régions françaises permettent d'identifier des stratégies de réduction des coûts et d'amélioration de la conduite technique des exploitations. Celles-ci sont facilitées par les actions en Cuma pour mieux accéder aux ressources stratégiques et améliorer l'organisation du travail, ainsi que par la participation à des groupes de développement pour une production de connaissances adéquates. Ces résultats permettent d'enrichir les réflexions actuelles concernant les conditions nécessaires à la transition agroécologique de l'élevage laitier.

Mots-clés : systèmes d'exploitation, agriculteur, adaptation, coopération, agroécologie



L'autonomisation d'éleveurs en Cuma : entre pragmatisme économique, activation de processus écologiques et perte de confiance

Introduction

Alors que l'activité agricole s'exerce dans un contexte incertain, des éleveurs laitiers développent des pratiques visant à une plus grande autonomie. Déjà étudiée chez des producteurs bio et alternatifs (Hellec et Blouet, 2012 ; Coquil, 2014), cette recherche d'autonomie s'exprime au-delà de ces cercles chez des agriculteurs héritiers du mouvement de modernisation professionnelle (Ansaloni et Fouilleux, 2006 ; Lebacqz, 2015). Cette volonté d'autonomie s'est notamment accrue depuis les récentes crises agricoles générées par le démantèlement des dispositifs de régulation publique du secteur agricole (Forney, 2010 ; Ploeg, 2014). Parce que cette recherche d'autonomie tend à configurer des élevages laitiers à faibles niveaux d'intrants, ces systèmes économes sont étudiés et pris en exemple pour nourrir les réflexions cherchant à envisager les contours et conditions de la transition agroécologique dans ce secteur (voir par exemple Guyomard *et al.*, 2013). Par ailleurs, de plus en plus de travaux mettent en évidence leurs meilleures performances économiques, notamment dans le contexte actuel de volatilité des cours (Peyraud *et al.*, 2014 ; Ploeg, Ventura et Milone, 2016).

Le réseau des coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) est le témoin privilégié d'un phénomène de recherche d'autonomie chez une partie de ses membres, qui interagit avec différents processus d'évolution des dynamiques collectives en Cuma (Lucas *et al.*, 2014). Notre travail de recherche mené en partenariat avec la Fédération nationale des Cuma (FNCuma), vise à comprendre comment et pourquoi des éleveurs laitiers développent des stratégies d'autonomisation en s'appuyant sur des formes de coopération renouvelées au sein des Cuma. Au-delà des déterminants techniques et économiques, nous constatons que ce mouvement interagit avec une posture de défiance vis-à-vis de certaines organisations professionnelles.

Dans cette communication, nous rendons compte d'un travail de recherche doctorale actuellement en cours, à l'interface entre sociologie et agronomie système. Qui sont ces éleveurs laitiers cherchant à gagner en autonomie pour faire face au contexte de volatilité, et par quels moyens concrétisent-ils cette quête d'autonomie ? Quelles difficultés rencontrent-ils ?



Comment l'organisation en Cuma permet-elle de surmonter ces freins ? Pour répondre à ces questions, nous détaillons d'abord le cadre analytique et méthodologique de cette étude, avant de décrire les stratégies d'autonomisation développées par les éleveurs en coopération avec leurs pairs. Ensuite, nous nous attardons sur la défiance de ces éleveurs vis-à-vis de certains opérateurs du secteur agricole. Enfin, nous concluons sur les enseignements à tirer de ces expériences dans les débats actuels concernant l'avenir du secteur de l'élevage.

1. Cadre analytique et méthodologique

1.1 La Cuma et son réseau sociotechnique d'arrangements entre agriculteurs

La Cuma est une coopérative agricole de service basée sur le contrat d'engagement. Pour l'adhérent, ce contrat se matérialise d'une part, par un engagement d'utilisation d'un volume minimal d'un ou plusieurs services ou équipements pour une durée pluriannuelle spécifique définie par les adhérents de chaque Cuma et d'autre part, par la souscription de parts sociales proportionnellement aux engagements pris (FNCuma, 2016).

Pour faciliter l'utilisation commune des équipements, les membres organisent souvent des arrangements de partage matériel pour minimiser les contraintes induites par la situation de partage, telles que la concurrence entre les membres quand des conditions climatiques spécifiques sont nécessaires pour réaliser certaines opérations. Les agriculteurs peuvent aussi organiser des arrangements de travail, la plus connue étant l'entraide. Au quotidien, ces arrangements matériels et de travail peuvent produire un degré de confiance mutuelle qui ouvre d'autres opportunités d'arrangement entre les membres, souvent informel et bilatéral, comme la copropriété de matériels, des achats groupés d'intrants, etc. (Lucas *et al.*, 2014). Ainsi, le fonctionnement au sein d'une Cuma ne peut être étudié sans considérer l'ensemble du réseau sociotechnique d'arrangements associé à l'organisation en Cuma (Dodier, 1995).

Des travaux d'étude portant sur les Cuma montrent que l'émergence d'une activité (par l'acquisition d'un nouvel équipement ou l'organisation d'un nouveau service) peut s'expliquer par la présence d'un ou d' « agriculteurs mobilisateurs » qui formulent un projet technique collectif dans un contexte à la fois de relations de dialogue ou d'entraide vécues comme réussies



et de compatibilités de situations individuelles qui permettent d'envisager la faisabilité de ce projet et un accord commun pour entériner la création de l'activité (Jannot et Vaquié, 1997).

1.2 Cadre analytique de la recherche d'autonomie

Parmi les travaux analytiques concernant le mouvement de recherche d'autonomie par les agriculteurs conventionnels, Ploeg a conduit un travail d'étude systémique et d'ordre stratégique sur ce thème (2014) en identifiant six mécanismes à travers lesquels les agriculteurs cherchent à devenir plus autonomes. Pour mieux faire face aux opérateurs des marchés d'amont et d'aval, de plus en plus en position oligopolistique, 1) des agriculteurs diversifient leurs productions, parfois en développant différents circuits de commercialisation. En relation aux marchés d'intrants, 2) des producteurs tendent à développer des formes d'agriculture économes, à bas niveaux d'intrants. Des agriculteurs cherchent à ancrer davantage le mode d'agriculture sur leurs propres ressources, particulièrement 3) en basant le processus de production sur l'activation des processus écologiques du milieu (par exemple via la revitalisation de la biologie du sol, la sélection d'animaux pouvant être nourris avec les ressources locales, etc.). 4) L'accroissement de l'efficacité technique des processus productifs correspond à un mécanisme de long terme, permettant d'améliorer le niveau de production à partir d'une même base de ressources. Ceci grâce à l'observation attentionnée des agriculteurs, des activités expérimentales continues et une amélioration progressive de l'usage des ressources internes et de leurs synergies potentielles. 5) La pluriactivité, si elle permet, entre autres de consolider le revenu total disponible et de disperser les risques économiques, peut être considérée comme un mécanisme de développement de l'autonomie, par exemple vis-à-vis du crédit bancaire. Enfin, 6) les formes de coopération locale entre agriculteurs contribuent à réduire la dépendance aux capitaux industriels et financiers. Ces différents mécanismes peuvent être mis en œuvre de manière isolée ou combinée, et constituer une stratégie articulée et multi-facettes pour développer l'autonomie des agriculteurs (pp. 119-121). À partir de ces analyses, Ploeg argumente que la défense de l'autonomie correspond à une recherche stratégique des agriculteurs de pouvoir mieux concevoir, contrôler, et reconstruire les processus productifs et de travail au sein du système d'activités agricoles (p. 55). Elle revêt deux facettes : une émancipation relative vis-à-vis des relations de dépendance, et une liberté d'agir permettant à l'agriculteur de faire concorder ses pratiques avec ses perspectives personnelles (p. 60).



1.3 Méthodologie

Nous nous sommes inspirés de ce cadre analytique pour comprendre les acceptations sous-tendues par l'expression de la recherche d'autonomie de la part d'éleveurs laitiers en Cuma, ainsi que leurs stratégies mises en œuvre pour la concrétiser.

Sur cette base, nous avons conduit près d'une trentaine d'entretiens individuels auprès d'agriculteurs de cinq Cuma françaises, dont l'action commune a été repérée comme facilitant la mise en œuvre de nouvelles pratiques sur les exploitations membres. Parmi ces agriculteurs rencontrés, 22 conduisent des élevages laitiers (bovins, ovins et caprins), dont nous rendons compte ici de leurs pratiques sociotechniques. Les entretiens compréhensifs, réalisés à l'automne-hiver 2015-2016, visaient à recueillir d'une part, les conceptions de la recherche d'autonomie exprimées par ces agriculteurs, le récit des changements mis en œuvre sur l'exploitation pour gagner en autonomie (qui peuvent correspondre à des trajectoires de plus de quinze ans) et le travail de réorganisation du système productif entrepris sur l'exploitation pour conduire ces changements. D'autre part, nous nous sommes intéressés à la trajectoire d'implication de ces éleveurs au sein de leur Cuma et dans la recomposition des arrangements associés, pour faciliter la mise en œuvre de pratiques d'autonomisation sur l'exploitation. Ce matériau nous permet d'une part de procéder à des analyses de discours pour dégager les différentes conceptions de l'autonomie portées par ces agriculteurs et d'autre part, de reconstituer les logiques productives des éleveurs afin de comprendre les choix stratégiques effectués au niveau de l'exploitation et de la Cuma.

1.4 Présentation des études de cas

A l'exclusion d'un élevage caprin transformant et vendant en direct l'ensemble de sa production, les 22 exploitations laitières étudiées commercialisent en filières longues. Elles sont membres de groupes d'activités au sein de cinq Cuma situées dans différents contextes laitiers, dont certains correspondants à des zones d'AOP. Dans chacun des groupes, des agriculteurs jouent un rôle mobilisateur pour organiser l'activité commune au sein de la Cuma afin de développer la mutualisation de ressources matérielles et de travail favorables à la poursuite des nouvelles pratiques qu'ils développent sur leurs exploitations. Les groupes ainsi configurés par les investissements partagés peuvent inclure des agriculteurs intéressés par les équipements acquis,

COLLOQUE SCIENTIFIQUE SFER LML 2016

Les 09 et 10 juin 2016

VetAgro Sup : Campus agronomique de Clermont



LA LIBÉRALISATION DES MARCHÉS LAITIERS : ÉVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES, CONSÉQUENCES ET ADAPTATIONS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES



avec des degrés divers dans la mise en œuvre de nouvelles pratiques. Nous détaillons les caractéristiques des groupes que nous avons étudiés dans le tableau ci-dessous.

La majorité des exploitations étudiées se caractérise par de hauts niveaux de production et un chargement animal élevé. La moitié des élevages en vaches laitières possède un robot. Peu d'élevages étudiés s'appuient de manière prépondérante sur le pâturage, et un agriculteur vient de décider de convertir son exploitation en agriculture biologique.

Territoire	Nombre	Activité(s) commune(s)	Pratiques
Pays Basque (AOP Ossau-Iraty)	2 élevages ovins, 1 élevage ovin et caprin	Conception d'une unité collective de séchage de fourrages en grange	Développement de luzernières, enrichissement des surfaces prairiales en légumineuses
Tarn	2 élevages bovins	Investissements partagés dans matériels de semis direct et techniques culturales simplifiées	Réduction du travail du sol, développement des intercultures hivernales à base de légumineuses avec valorisation fourragère
Ain (AOP Beurre et Crème de Bresse)	4 élevages bovins (dont 3 en AOP), 1 élevage caprin	Investissement partagé dans une unité collective de séchage de fourrages en grange, avec création d'un poste salarié	Développement de luzernières, extension et enrichissement des surfaces prairiales en légumineuses
Touraine (AOP Ste Maure de T.)	2 élevages caprins, 7 élevages bovins	Investissements partagés dans matériels adaptés à la fenaison de légumineuses, programme d'essais de mélanges fourragers	Développement de luzernières, extension et enrichissement des surfaces prairiales en légumineuses, développement des intercultures hivernales à base de légumineuses avec valorisation fourragère
Ouest	3 élevages bovins	Investissements partagés dans matériels de techniques culturales simplifiées	Réduction du travail du sol, développement des intercultures hivernales à base de légumineuses avec valorisation fourragère



2. Les stratégies d'autonomisation identifiées

Dans le discours des agriculteurs étudiés, le recours à la notion d' « autonomie » s'applique à la justification de différentes pratiques et stratégies. Ils évoquent fréquemment l'objectif de gagner en autonomie quand ils justifient la mise en œuvre de ces pratiques permettant de réduire les coûts et de mieux maîtriser la conduite du système technique.

2.1 Pour réduire les coûts

Les éleveurs étudiés expliquent comment ils cherchent à diminuer l'utilisation d'intrants externes pour réduire leurs coûts, en particulier depuis l'émergence du contexte de volatilité des cours des produits et des intrants visible depuis 2006.

Pour ce faire, les pratiques suivantes sont mises en œuvre de manière isolée ou combinée :

- l'introduction de davantage de légumineuses dans le système productif pour réduire les achats d'azote et de protéines : par la mise en culture de luzerne, l'enrichissement des surfaces herbagères ou des intercultures hivernales en légumineuses, voire le développement de cultures de protéagineux,
- la réduction du travail du sol pour diminuer les consommations énergétiques,
- la mise au point d'adaptations pour améliorer l'efficacité des processus productifs, telles que le perfectionnement des conditions de récolte fourragères pour diminuer les pertes,
- le développement de stratégies d'auto-provisionnement, soit par l'introduction de nouvelles cultures (ou la réorientation de la destination de certaines déjà en place) pour l'autoconsommation, ou soit par la production de ressources visant à être recyclées au sein du système productif : à travers la multiplication de semences fermières par exemple.

Généralement, la mise en œuvre de ces pratiques n'est pas justifiée seulement par la recherche de maîtrise des coûts, mais aussi pour répondre à d'autres préoccupations. Ainsi, près de la moitié des éleveurs de notre échantillon cherche à produire plus de fourrages et aliments riches en protéines afin de mieux correspondre au cahier des charges de productions AOP dans lesquelles ils sont impliqués ou pour mieux pouvoir justifier le caractère fermier de leurs produits en vente directe. L'introduction de légumineuses dans les intercultures hivernales s'explique en partie par les réglementations environnementales obligeant à une couverture



hivernale des sols dans certaines zones. Enfin, la réduction du travail du sol correspond aussi à une stratégie de diminution du temps de travail.

2.2 Pour une meilleure maîtrise des systèmes techniques

La majorité des éleveurs étudiés met en avant le souhait de mieux maîtriser les processus techniques des exploitations en expliquant leurs initiatives pour gagner en autonomie.

D'une part, une partie de ces agriculteurs évoque leur difficulté à accéder de manière satisfaisante à certains intrants externes. Par exemple, les éleveurs ayant besoin d'acheter des fourrages expliquent qu'ils rencontrent régulièrement des problèmes de qualité sur le marché des fourrages (dans le cas du foin pressé par exemple). C'est pourquoi ils sont à la recherche de moyens d'améliorer leur propre production fourragère, notamment en limitant les pertes. Ceci explique aussi la pratique répandue de valorisation des intercultures hivernales pour produire des fourrages complémentaires à partir de cette nouvelle ressource.

D'autre part, une partie des exploitations étudiées en situation de polyculture-élevage est confrontée à la multiplication de phénomènes d'« impasses agronomiques », telles que la moindre efficacité des traitements phytosanitaires, le développement de résistances, la dégradation de la fertilité des sols, etc. Ceci constitue pour eux un facteur déterminant pour entreprendre les pratiques suivantes : réduction du travail du sol, introduction de nouvelles cultures et d'intercultures hivernales à base de légumineuses pour allonger et diversifier les rotations, et renforcement des interfaces entre cultures et élevage (par exemple par la déspecialisation de l'usage des sols du parcellaire avec la décision de faire tourner les prairies, jusque-là réservées aux parcelles proches des bâtiments ou faiblement productives, sur l'ensemble des surfaces). De même, les pratiques induisant une diversification fourragère sont aussi justifiées par certains éleveurs par la finalité d'accroître la résilience des exploitations dans un contexte de plus grande incertitude climatique.

2.3 Pour ménager une relative autonomie décisionnelle

Des modalités de conduite des exploitations révèlent également une recherche d'autonomie décisionnelle. Celle-ci se manifeste à travers les interactions des agriculteurs étudiés vis-à-vis des opérateurs du conseil agricole.



Trois exploitations sont membres d'un groupement d'achat impulsé par leur CETA (Centre d'Etudes Techniques Agricoles) par volonté de ne pas traiter avec des opérateurs d'agrofourniture cumulant activités de vente et de conseil, et la majorité diversifie les sources de conseils pour pouvoir confronter les informations : échanges en groupe de développement, appui sur des conseillers sans activités de vente (Chambre d'Agriculture, Contrôle laitier), mise en concurrence des offres des technico-commerciaux, etc. Parmi les éleveurs avec peu d'examen critique des conseils extérieurs, qui correspondent aux exploitations avec moins de nouvelles pratiques engagées, certains expriment cependant des doutes sur la pertinence des conseils des opérateurs marchands.

Cinq exploitations de l'échantillon n'ont pas recours au contrôle laitier, dont deux dotées d'un robot et faisant appel à un laboratoire indépendant pour obtenir des analyses de la qualité du lait. Plus du quart des éleveurs étudiés réalisent eux-mêmes leur comptabilité et/ou refusent de déléguer d'autres enregistrements (déclaration PAC, plan de fumure, etc.). Ils estiment que cela leur permet de mieux maîtriser les réalités de leurs exploitations pour une meilleure prise de décisions.

Les éleveurs dotés d'un robot tendent à recourir à plus d'opérateurs externes pour l'alimentation animale, en plus du fournisseur du robot. Cependant, ils cherchent à s'appuyer sur leurs pairs pour mieux maîtriser cette technologie. Ainsi, trois éleveurs de la Cuma étudiée en Touraine qui ont plusieurs arrangements entre eux (pour les chantiers d'ensilage notamment) ont acquis un robot de même marque pour pouvoir plus facilement s'entraider en cas de problème technique. Deux éleveurs en Tarn se sont aidés mutuellement dans l'aménagement et la maîtrise de ce nouvel outil et saisissent chaque opportunité pour échanger ensemble comme l'illustre ce propos de l'un d'eux : *« On a un petit équipement pour la litière des vaches à deux. Ça, c'est marrant parce que ça vaut pas très cher, on aurait pu en acheter un chacun, car cela nous oblige chaque semaine à aller le prendre chez l'autre. Mais c'est un peu ce qui nous fait le lien : chaque semaine, chacun l'amène à l'autre et donc on est obligé de discuter. »*

2.4 Des facteurs favorisants

Le contexte de volatilité des cours apparaît dans le discours de ces éleveurs comme un déterminant parmi d'autres de leurs stratégies d'autonomisation, à la façon d'une « goutte d'eau faisant déborder le vase ». En effet, celui-ci s'est ajouté à d'autres insatisfactions concernant le



marché des intrants, la conduite agronomique ou le cadre de plus forte variabilité climatique, au point de devenir un facteur déclenchant incitant à prendre les moyens de changements nouveaux. De cette manière, les agriculteurs cherchent à structurer de manière plus distante leurs liens avec les marchés d'intrants, voire avec les opérateurs du conseil agricole.

Dans ce cadre, certaines réglementations agro-environnementales comme l'obligation de couverture hivernale des sols, voire la Mesure Agro-Environnementale rotationnelle pour quelques exploitations étudiées, contribuent à conforter les agriculteurs vers la réduction des intrants externes. Plus largement, le fait que cette stratégie puisse contribuer à diminuer les impacts environnementaux est un facteur exprimé comme consolidant leurs choix, avec le sentiment ainsi de converger avec les attentes sociétales et des consommateurs. Ce dernier point n'apparaît pas comme une motivation du changement de pratiques, mais bien comme un élément en plus confortant cette orientation.

Le processus de mise en œuvre de nouvelles pratiques ainsi engagé est majoritairement basé sur les propres ressources et efforts des agriculteurs, plutôt que sur la mobilisation de techniques externes. Au bout de plusieurs années, ceci conduit une partie des éleveurs étudiés à exprimer leur satisfaction de voir les avancées obtenues à partir de leur propre travail et créativité. Ceci les encourage plus facilement à entreprendre de nouvelles initiatives complémentaires dans le prolongement des pratiques déjà engagées.

3. L'appui sur des réseaux de pairs pour développer l'autonomie de l'exploitation

L'organisation en Cuma ainsi que le réseau d'arrangements qui lui est associé, rendent possibles la mise en œuvre des pratiques décrites précédemment, en complément de groupes de développement ou de réseaux formalisés d'échanges de pratiques entre pairs.

3.1 Les rôles joués par la Cuma et les arrangements associés pour l'autonomisation

3.1.1 Une réponse au défi logistique

Les pratiques d'autonomisation engagées par les éleveurs étudiés remettent en cause deux tendances majeures des formes entrepreneuriales d'agriculture, la spécialisation et l'externalisation, ce qui a des conséquences en termes logistiques. D'une part, la spécialisation



des systèmes agricoles sur un nombre restreint de productions permet de conduire l'exploitation avec un parc d'équipements restreint, en l'occurrence ceux nécessaires aux quelques productions choisies. D'autre part, le recours aux intrants externes peut être considéré comme un processus d'externalisation de la production des ressources nécessaires au système productif. Ceci explique pourquoi le développement de stratégies d'auto-provisionnement ou de diversification implique de nouveaux besoins logistiques, tels que des équipements de transformation (séchoirs, broyeurs, fabrique d'aliments, etc.), des infrastructures de stockage, des machines adaptées, etc.

La Cuma devient dans ces conditions un atout stratégique pour faire face à ces besoins logistiques en réduisant les charges d'investissement grâce à l'acquisition en commun. Par ailleurs, l'organisation collective permet de mettre à profit les compétences mécaniques qui peuvent être détenues par certains agriculteurs de la Cuma, pour mieux adapter les machines aux conditions écologiques du milieu local (en particulier pour les pratiques culturales simplifiées), développer des solutions techniques « sur-mesure », voir co-construire ou co-concevoir certains équipements. De différentes façons, des agriculteurs des Cuma étudiées cherchent à renforcer la polyvalence des équipements partagés pour éviter de multiplier les investissements ou alléger le poids de ces derniers. C'est ainsi que les membres de la Cuma de l'Ain avec une unité collective de séchage de fourrages cherchent dorénavant à sécher d'autres produits hors de la saison fourragère (maïs grain, plaquettes de bois).

3.1.2 *Un meilleur accès aux ressources stratégiques*

Dans la plupart des cas étudiés, des arrangements de partage de ressources sont organisés afin de faciliter des stratégies d'auto-provisionnement et mieux accéder aux ressources stratégiques difficilement mobilisables sur les marchés d'intrants.

Ainsi, les arrangements d'échange de semences sont fréquemment organisés parmi les éleveurs étudiés pour éviter à chaque exploitation de devoir multiplier une trop grande diversité de semences. Les coordinations pour organiser collectivement la répartition du travail de multiplication s'opèrent souvent à partir des dialogues induits par les arrangements de partage de matériels et de travail, ou par les groupes de développement (Groupes d'Etudes et de Développement Agricole - GEDA, CETA).



3.1.3 L'optimisation de l'organisation du travail

Nous identifions les arrangements de travail suivants à travers les cas étudiés : chantier en commun, spécialisation des compétences entre agriculteurs, entraide, et groupement d'employeurs. Ceux-ci permettent aux éleveurs d'optimiser l'organisation du travail sur la ferme. En effet, les changements techniques engagés peuvent impliquer différentes tâches nouvelles au niveau de l'exploitation, telles que l'observation des processus écologiques du milieu, ou des tâches de coordination (notamment si ces pratiques impliquent d'intégrer de nouvelles cultures ou activités). Dans plusieurs cas étudiés, les éleveurs réfléchissent ou ont engagé des processus de délégation à des salariés, via la formation de groupement d'employeurs ou l'embauche de salariés conducteurs d'engins au sein de leur Cuma. Plusieurs éleveurs étudiés expliquent que ces processus de délégation leur permettent de dédier plus de temps à leurs activités expérimentales pour perfectionner certaines pratiques ou à la participation à des groupes de développement.

3.2 Le rôle des dialogues techniques

Le réseau sociotechnique associé à l'organisation en Cuma fonctionne souvent comme un réseau de dialogues techniques entre pairs, grâce auquel les éleveurs étudiés peuvent partager leurs expériences, comparer leurs résultats et confronter leurs pratiques. Ce faisant, il permet à ces agriculteurs de mieux dégager des conclusions valides de leurs observations et activités expérimentales sur leurs fermes. Dans ce sens, les cas étudiés montrent que les arrangements de travail comme l'entraide autour des chantiers d'ensilage ou de fenaison, induisent plus facilement des dialogues techniques approfondis, en permettant à ces agriculteurs de mieux connaître les pratiques et conditions spécifiques des exploitations de leurs pairs.

La comparaison entre les cas étudiés montre que le réseau de dialogues techniques locaux induit par l'organisation en Cuma fonctionne mieux si des agriculteurs membres appartiennent à des groupes de développement ou à d'autres réseaux de partage d'expériences. Ainsi, dans certains cas étudiés, des agriculteurs appartiennent spécifiquement à des groupes de développement ou réseaux régionaux orientés vers l'agriculture de conservation. Ceux-ci leur permettent de participer régulièrement à des formations, des conférences, visites d'étude, etc. Les autres agriculteurs des groupes étudiés peuvent tirer profit de ces connaissances externes acquises par



leurs collègues grâce aux dialogues techniques dans les arrangements associés à l'organisation en Cuma.

Cependant, chaque réseau sociotechnique associé à l'organisation en Cuma n'offre pas des conditions égales de participation et de mise à profit des dialogues techniques. Par exemple, dans certains cas étudiés, des éleveurs laitiers ne sont beaucoup pas impliqués dans des arrangements avec d'autres exploitations laitières aux préoccupations semblables, limitant les possibilités de dialogues techniques fructueuses pour leur réflexion.

Par ailleurs, il existe peu de groupes de développement et de réseaux d'échanges entre pairs dédiés à l'amélioration de la culture et valorisation des légumineuses à destination fourragère en France. Par conséquent, les éleveurs étudiés sont confrontés à des difficultés de maîtrise des pratiques sur ce thème. Ce dernier apparaît comme un « sujet orphelin », comparativement aux réseaux existants consacrés à l'agriculture de conservation (Landel, 2015) et aux progrès visibles à long terme parmi les éleveurs engagés dans la réduction du travail du sol.

4. Une distance marquée vis-à-vis de certaines organisations professionnelles

Les coopératives de collecte et d'approvisionnement et le syndicalisme peuvent être considérés comme des moyens d'autonomisation et d'action vis-à-vis des opérateurs des marchés d'intrants et de produits, ainsi que des pouvoirs publics. Or, nous constatons une défiance majoritaire des éleveurs étudiés concernant ces formes d'action collective.

4.1 Coopératives laitières : une organisation à enjeux en démarche d'AOP

À l'exclusion d'une exploitation, l'ensemble des éleveurs étudiés commercialisant en filières longues est adhérent de laiteries coopératives. Le rapport à ces dernières est très différent selon les groupes étudiés et les coopératives laitières en question. Peu d'éleveurs expriment des attentes vis-à-vis des régulations sectorielles ou des opérateurs d'aval, en dehors des démarches AOP.

Trois éleveurs commercialisant à des groupes coopératifs laitiers de grande dimension ne les envisagent pas comme des organisations au service des adhérents : le mouvement de concentration dans ce secteur est vu comme un facteur d'opacité ne permettant pas à ces agriculteurs d'être parties prenantes de leur conduite. L'un d'eux vient de décider de passer en



bio et justifie cette orientation entre autres par le fait que cela va lui permettre de sortir du groupe coopératif au profit d'un groupement de producteurs laitiers bio, où il pense pouvoir être partie prenante de la dynamique collective de commercialisation.

Près d'un tiers de l'échantillon met en avant le rôle positif de leurs laiteries, qui sont de petites et moyennes coopératives engagées dans des démarches AOP. La majorité de ces éleveurs y exerce des responsabilités. Même en cas de faible différentiel de prix obtenu grâce à l'identification de l'origine géographique, les éleveurs soutiennent qu'il s'agit d'une démarche d'avenir et la crise laitière actuelle vient généralement renforcer leur engagement en faveur de cette démarche de différenciation. Des éleveurs basques par exemple justifient cette conviction par les améliorations constatées suite à l'arrêt de l'ensilage imposé par le cahier des charges de l'AOP (meilleure qualité du lait, moins de problèmes sanitaires). De même, des éleveurs de l'Ain ayant introduit la luzerne grâce à l'unité de séchage pour mieux correspondre au cahier des charges de l'AOP expriment les satisfactions apportées par cette plante (meilleure santé et plus d'appétit constatés du troupeau).

Parmi les autres éleveurs étudiés, plusieurs font remarquer le peu de pouvoir des organisations coopératives de collecte laitière, même de la part de ceux qui y exercent des responsabilités.

4.2 Conseil et approvisionnement : en décalage par rapport aux besoins des éleveurs

La majorité des éleveurs étudiés exprime des critiques vis-à-vis des organismes de conseil et/ou des coopératives d'approvisionnement allant de regrets et déceptions à la défiance, voire au rejet de ces opérateurs.

Quelques agriculteurs, responsables professionnels, expriment des exigences fortes vis-à-vis des technico-commerciaux de leurs coopératives d'approvisionnement ou du contrôle laitier, de manière constructive, dans une volonté d'amélioration de leurs services. De fait, ces agriculteurs participent à des actions d'expérimentation de leur coopérative ou bénéficient d'un appui agronomique particulier à certaines de leurs expérimentations, en particulier de culture de légumineuses. Ce qui ne les empêche pas de regretter le manque d'investissement de leur coopérative sur ce thème, qu'ils expliquent par le modèle économique de ces dernières, selon eux contradictoire avec la promotion des pratiques susceptibles de diminuer leurs ventes



d'intrants. Ces éleveurs critiquent notamment le peu d'organisation de dispositif de conseil collectif de la part de leur coopérative ou organisme de contrôle laitier pour favoriser le partage d'expériences entre producteurs à partir des références que ces organisations peuvent détenir.

Par ailleurs, une partie des éleveurs constate que peu de conseillers agricoles sont en mesure de les accompagner dans les pratiques de réduction du travail du sol ou de valorisation fourragère des intercultures hivernales, par manque de connaissances. S'y ajoute la difficulté des éleveurs à trouver la diversité des espèces auxquelles ils souhaiteraient accéder auprès de leur coopérative. Ceci explique leurs pratiques de multiplication de semences fermières.

4.3 Syndicalisme : pas de possibilité de peser sur les prix

La moitié des éleveurs étudiés n'est pas syndiquée. Ceux qui sont syndiqués adhèrent à la Confédération Paysanne, aux Jeunes Agriculteurs ou à la FNSEA. L'adhésion syndicale est majoritairement justifiée par l'accès aux informations (surtout pour ceux adhérant aux JA et à la FNSEA), et l'échange avec des pairs. Deux éleveurs syndiqués, ayant des responsabilités en coopérative laitière et dans leur Cuma, indiquent que leur engagement syndical ne dépasse pas le stade de l'adhésion car ils ne se retrouvent pas dans l'engagement syndical basé selon eux sur la défense, alors qu'ils préfèrent et voient plus d'intérêt à l'action et la création de solutions.

La majorité des discours montre que la crise conforte leur choix de la recherche d'autonomie et renforce leur conviction que la solution réside dans cette stratégie. « *Maîtriser ses investissements* », « *calculer régulièrement ses marges* », « *produire le moins cher possible* », « *faire attention* », « *toujours essayer quelque chose et non pas subir* » sont des expressions récurrentes dans ces discours. Pour soutenir ces arguments, certains indiquent qu'ils ne « *faut plus rêver à des prix du lait élevés* » ou que les producteurs n'ont pas de pouvoir sur les prix.

Une partie des éleveurs étudiés constate cependant que les stratégies d'autonomisation sont peu promues et soutenues, ainsi que le résume le propos suivant d'un des éleveurs étudiés, qui a précédemment été conseiller en Chambre d'agriculture pendant vingt ans : « *Si on veut changer l'orientation de l'agriculture, ce n'est pas les responsables, les syndicalistes, qui... Je veux dire, si on nous met autour d'une table et qu'on arrive à faire parler les agriculteurs, on se rend compte qu'ils ont beaucoup de choses à dire et que la solution ils l'ont entre eux. Alors que souvent, on nous met un technicien, technocrate, ingénieur, on nous amène un schéma ou des*



choses comme ça, un moule et il faudrait s'y glisser dedans (...). J'ai l'impression qu'on n'est pas écouté, on est juste montré du doigt pour ce qu'on fait de mal, et jamais montré pour ce qu'on fait de bien. Ou alors on montre les gens qui sont en direct, les petits trucs novateurs, ces gens-là qui ont réussi à prendre un créneau. Mais si je prends notre exemple, on n'est pas en direct, mais on fait quelque chose de différent quand même. Sauf qu'on reste dans une filière normale. Je dirais..., je ne pense pas qu'on n'écoute les bonnes personnes. » Et l'un des éleveurs étudiés, président d'une coopérative laitière d'une vingtaine de producteurs (dans une démarche d'AOP) a proposé à ses membres la mise en place d'un groupe d'échange sur les coûts de production pour remédier au contexte de crise. Ceci après avoir constaté l'inaction de l'organisme de contrôle laitier sur ce sujet.

Quelques éleveurs étudiés sont impliqués dans des institutions professionnelles pour y mener des actions contribuant à faire évoluer l'organisation socio-économique du secteur agricole. C'est le cas de ceux ayant des responsabilités dans des coopératives laitières engagées dans des démarches d'AOP, ou dans le réseau des Cuma pour renforcer les capacités de ces dernières à servir les intérêts des agriculteurs. Par exemple, l'un des éleveurs étudiés, en responsabilité dans sa fédération régionale, s'est impliqué dans la construction d'un programme de recherche-développement piloté par le réseau Cuma sur le sujet de l'appui aux démarches collectives facilitant le développement des légumineuses fourragères. La thématique des légumineuses apparaît à première vue éloignée du cœur de métier des Cuma, mais ce phénomène est aussi révélateur de l'absence de prise en charge adéquate de cette thématique par l'appareil « classique » de recherche-développement agricole.

5. Des expériences à prendre en considération

5.1 *Un potentiel pour l'agroécologie ?*

Les pratiques majoritairement mises en œuvre par ces éleveurs correspondent à des techniques identifiées comme atténuatrices du changement climatique par une récente étude de l'ADEME, à savoir l'introduction de légumineuses dans les systèmes productifs, le développement de techniques culturales sans labour et le développement de cultures intermédiaires (Pellerin *et al.*, 2013). Il est cependant constaté par ses auteurs que ces pratiques peinent à se développer à

COLLOQUE SCIENTIFIQUE SFER LML 2016

Les 09 et 10 juin 2016

VetAgro Sup : Campus agronomique de Clermont



LA LIBÉRALISATION DES MARCHÉS LAITIERS : ÉVOLUTION DES POLITIQUES
PUBLIQUES, CONSÉQUENCES ET ADAPTATIONS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES



grande échelle, notamment en raison de verrouillages au niveau du régime sociotechnique dominant (Meynard *et al.*, 2013) et de difficultés organisationnelles au niveau des exploitations agricoles. Il est ici visible que l'organisation en Cuma, ainsi que les autres arrangements associés, prend en charge une partie de ces difficultés organisationnelles en favorisant l'accès à des équipements et ressources stratégiques et une meilleure organisation du travail. Nos travaux confirment également d'importants verrouillages sociotechniques au niveau des opérateurs du conseil et de l'approvisionnement qui contraignent les efforts de ces éleveurs.

L'appui de ces agriculteurs sur l'organisation en Cuma contribue à ancrer durablement ces nouvelles pratiques d'autonomisation dans leurs systèmes productifs. D'une part, l'investissement collectif dans les équipements nécessaires engage chaque adhérent à un niveau minimal d'utilisation de ces derniers sur plusieurs années. Ceci pérennise l'intégration des nouvelles pratiques sur chaque exploitation, notamment grâce à la dynamique collective de perfectionnement pour assurer leur maîtrise et viabilité. D'autre part, la mise en œuvre incrémentale de ces pratiques dessine, *in fine*, des changements systémiques et de ce fait plus difficilement réversibles. En effet, au fur et à mesure des années, ils impactent l'organisation du travail, les modalités d'affouragement et d'alimentation animale, les stratégies d'investissement et d'approvisionnement, les modalités d'implication dans la coopération avec les pairs, voire confortent des logiques de différenciation sur les marchés.

Ainsi, les agriculteurs qui sont les plus anciennement engagés dans des stratégies d'autonomisation présentent aujourd'hui de faibles niveaux d'intrants, en particulier au niveau de l'alimentation du troupeau. L'un d'eux vient d'ailleurs de décider de s'engager dans l'agriculture biologique, conforté par la présence d'une autre exploitation en bio dans la Cuma. Par ailleurs, trois des cinq Cuma étudiées ont vu leur démarche reconnue à travers le dispositif des Groupements d'intérêt économique et environnemental qui structure la politique de développement de l'agroécologie par le Ministère de l'agriculture depuis 2015. Dans les deux autres Cuma, une partie des agriculteurs sont membres de CETA ayant développé un projet collectif également reconnu par ce dispositif.



5.2 *Quelles institutionnalisations possibles de ces démarches ?*

L'expérience de ces éleveurs montre que l'autonomie n'est pas ici synonyme de repli sur soi ou d'individualisme mais se traduit au contraire par la consolidation d'alliances et de solidarités de proximité. La défiance exprimée vis-à-vis des opérateurs du système sociotechnique et des organisations professionnelles nous interroge. Ces éleveurs expérimentent diverses solutions individuelles et collectives qui, pour les plus engagés dans ces efforts d'innovation, leur permettent de mieux résister aux crises qui affectent régulièrement le secteur. Cependant, ils discernent peu de possibilités de contribuer à une promotion de leurs démarches au-delà des Cuma et des groupes de développement, d'où leur engagement privilégié dans ceux-ci et les coopératives qui leur donnent le sentiment de pouvoir être parties prenantes de leur gouvernance et stratégie collective.

Par ailleurs, le contexte actuel est marqué par la médiatisation des éleveurs laitiers fortement atteints par les crises dont les expériences sont souvent mises en contrepoint des formes d'agriculture bio et alternatives. Au-delà des réflexions politiques sur les régulations à l'échelle européenne et sur le renforcement du pouvoir des organisations de producteurs, les pistes offertes par les formes de coopération de proximité entre agriculteurs sont peu mises en débat en tant que solutions possibles face à la crise. L'étude des expériences de ces éleveurs souligne l'intérêt à considérer de manière approfondie les atouts de ces formes de coopération ainsi que leurs limites, afin de mieux pouvoir discerner les démarches et les compétences nécessaires pour les soutenir et les développer de manière adéquate.

Conclusion

Cette communication permet de mieux comprendre certains traits du mouvement actuel de recherche d'autonomie de la part d'éleveurs laitiers en Cuma. Depuis une quinzaine d'années, différentes pressions socio-économiques et écologiques ont conduit ces éleveurs à réduire leur recours aux intrants externes et améliorer l'usage de leurs ressources internes, ce qui leur a permis de gagner en autonomie, principalement dans leurs relations avec les opérateurs des marchés d'amont, voire d'aval.

COLLOQUE SCIENTIFIQUE SFER LML 2016

Les 09 et 10 juin 2016

VetAgro Sup : Campus agronomique de Clermont



LA LIBÉRALISATION DES MARCHÉS LAITIERS : ÉVOLUTION DES POLITIQUES
PUBLIQUES, CONSÉQUENCES ET ADAPTATIONS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES



Ils réussissent à développer leur autonomie grâce à deux types d'organisation collective. D'une part, ils s'appuient sur différentes formes de coopération de proximité avec leurs pairs à travers l'organisation en Cuma et le réseau sociotechnique d'arrangements de partage associé. Ceux-ci permettent aux éleveurs de mieux faire face aux besoins logistiques induits par la mise en œuvre des pratiques d'autonomisation, de mieux accéder aux ressources qui deviennent stratégiques et d'optimiser leur organisation du travail. D'autre part, certains de ces éleveurs appartiennent à des groupes de développement ou à des réseaux formalisés d'échanges d'expériences entre pairs qui leur permettent d'accéder à différentes sources de connaissances. Cela leur permet de s'autonomiser vis-à-vis des opérateurs du conseil agricole, dont certains peinent à fournir des références valides pour le développement de ces nouvelles pratiques. Ces agriculteurs participant à ces groupes et réseaux peuvent socialiser localement ces connaissances ainsi acquises et leurs expériences avancées avec leurs autres pairs à travers les dialogues techniques qui ont lieu dans le réseau local d'arrangements associé à l'organisation en Cuma, si les conditions sont réunies pour ce faire.

Le développement de ces stratégies d'autonomisation rendues possibles par l'organisation en Cuma et l'action de groupes de développement s'inscrit dans un contexte de désenchantement ou de scepticisme de ces éleveurs vis-à-vis des coopératives de collecte et d'approvisionnement et des syndicats. Ainsi, l'engagement et la prise de responsabilité de ces agriculteurs s'oriente majoritairement vers les coopératives laitières engagées dans des démarches AOC et dans le réseau Cuma, qui leur apparaissent des organisations plus à même de conforter et de prolonger leurs efforts d'autonomisation.

Nous pouvons considérer ces trajectoires comme relevant de processus de transition agroécologique qui ne disent pas (encore?) leur nom puisque les changements mis en œuvre amènent à diminuer le recours aux intrants et à configurer des systèmes productifs plus diversifiés activant les processus écologiques du milieu. Nous pensons important de prendre en considération ces expériences dans les réflexions actuelles sur les conditions nécessaires pour une transition agroécologique, afin qu'elle donne lieu à des processus de changement maîtrisés par des agriculteurs volontaristes et autonomes.



Remerciements

Le travail de recherche dont sont tirées les analyses présentées dans cette communication a bénéficié du soutien du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt au moyen du CASDAR - Compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural » (projet CapVert 2014-2016 et projet Luz'Co 2016-2019). Nous remercions par ailleurs les acteurs du réseau CUMA et agriculteurs rencontrés qui ont permis ce travail.

Bibliographie

Ansaloni M. et Fouilleux E. (2006), « Changement de pratiques agricoles. Acteurs et modalités d'hybridation technique des exploitations laitières bretonnes », *Économie rurale*, vol. 292, n°2, pp. 3-17.

Coquil X. (2014), *Transition des systèmes de polyculture élevage laitiers vers l'autonomie. Une approche par le développement des mondes professionnels*, AgroParisTech, Thèse de doctorat, 228 p.

Dodier N. (1995), *Les hommes et les machines: la conscience collective dans les sociétés technicisées*, Editions Métailié, Paris, 404 p.

FNCuma (2016), *Guide des bonnes pratiques de gestion des Cuma – Edition 2016*, FNCuma, 64 p.

Forney J. (2010), *Produire du lait, créer du sens: adaptations et résistances quotidiennes chez les producteurs de lait suisses romands*, Université de Neuchâtel, Thèse de doctorat, 523 p.

Guyomard H., Huyghe C., Peyraud J.L., Boiffin J., Coudurier B., Jeuland F., Urruty N. (2013), *Vers des agricultures à hautes performances. Volume 2 : Conception et évaluation de systèmes innovants en agriculture conventionnelle*, INRA, 195 p.

Hellec F. et Blouet A. (2012), « Technicité versus autonomie. Deux conceptions de l'élevage laitier biologique dans l'est de la France », *Terrains & travaux*, vol. 20, pp. 157-172.



Jannot P. et Vaquié P.-F. (1997), « Les conditions d'adoption d'une solution innovante d'équipement : le groupe tracteur », *Ingénieries-EAT*, n°11, pp.17-26.

Landel P. (2015), « Réseaux d'action publique et accès aux connaissances pour la «transition écologique» », *Économie rurale*, vol. 347, n°3, p. 59-78.

Lebacqz T. (2015), *La durabilité des exploitations laitières en Wallonie: analyse de la diversité et voies de transition*, Université Catholique de Louvain, Thèse de doctorat, 359 p.

Lucas V., Gasselin P., Thomas F., Vaquié P.-F. (2014), « Coopération Agricole de Production : Quand l'activité agricole se distribue entre exploitation et action collective de proximité », in *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, coordonné par P. Gasselin, J.-P. Choisis, S. Petit, F. Purseigle, S. Zasser, EDP Sciences, Paris, pp. 201-222.

Meynard J.M., Messéan A., Charlier A., Charrier M., Farès M., Le Bail M., Magrini M.B., Savini I. (2013), *Freins et leviers à la diversification des cultures - Etude au niveau des exploitations agricoles et des filières, Synthèse du rapport d'étude DGPAAT n° 10-18*, INRA, 229 p.

Pellerin S., Bamière L., Angers D., Béline F., Benoît M., Butault J.P., Chenu C., Colnenne-David C., De Cara S., Delame M., Doreau M., Dupraz P., Faverdin P., Garcia-Launay F., Hassouna M., Hénault C., Jeuffroy M.H., Klumpp K., Metay A., Moran D., Recous S., Samson E., Savini I., Pardon L.(2013), *Quelle contribution de l'agriculture française à la réduction des émissions de gaz à effets de serre ? Potentiel d'atténuation et coût de dix actions techniques, Synthèse du rapport d'étude*, ADEME/INRA, 92 p.

Peyraud J.-L., Delaby L., Delagarde R., Pavie J. (2014), « Les atouts sociétaux et agricoles de la prairie », *Fourrages*, vol. 218, p. 115-124.

Ploeg J.D. van der (2014), *Les paysans du 21^e siècle. Mouvements de repaysannisation dans l'Europe d'aujourd'hui*. ECLM, 112 p.

Ploeg J.D. van der, Ventura F., Milone P. (2016), « Research for agri committee - Farm structural change in Western Europe and the CAP », in *Research for Agri Committee - Structural change in EU Farming: How can the CAP support a 21st century European model of agriculture?*, Policy Department B (AGRI Research)/ Committee on Agriculture and Rural development (COMAGRI), p. 7-77.